



Déclassement (sources non scellées seulement)

Le déclassement se définit par les mesures prises, à des fins de protection de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement, pour mettre fin à une activité autorisée ou une installation autorisée et la retourner dans un état final prédéterminé. (définition provenant du guide d'application de la réglementation de la CCSN G-219, *Les plans de déclassement des activités autorisées*).

La liste de vérification ci-dessous a été établie afin de fournir des lignes directrices aux titulaires d'un permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement.

Liste de vérification pour le déclassement

(Pour les titulaires de Permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement)

- Arrêter les travaux impliquant des substances nucléaires et/ou appareils à rayonnement
- Enlever toutes les substances nucléaires et tous les appareils à rayonnement de la zone, de la pièce ou de l'enceinte à déclasser
- Transférer toutes les substances nucléaires et tous les appareils à rayonnement vers un autre lieu de stockage ou chez un titulaire de permis autorisé à posséder ces substances nucléaires et appareils à rayonnement
- Choisir la méthode appropriée pour évaluer la contamination en fonction des isotopes en question.
- Élaborer un plan de contrôle de la contamination, y compris une méthodologie de contrôle.
- Effectuer le contrôle de la contamination
- Décontaminer, si les résultats du contrôle dépassent les critères relatifs à la contamination précisés dans le permis
- Contrôler la contamination une fois la décontamination complétée
- Enlever tous les panneaux de mise en garde contre les rayonnements
- Soumettre le rapport de déclassement au personnel de la CCSN aux fins d'évaluation et inclure l'information suivante :
 - Numéro de permis
 - Date du déclassement
 - Substances nucléaires et appareils à rayonnement utilisés dans la zone déclassée
 - Date de la dernière utilisation/manipulation des substances nucléaires et des appareils à rayonnement dans la zone déclassée
 - Confirmation du transfert des substances nucléaires et des appareils à rayonnement, plus particulièrement :
 - Nom du titulaire de permis à qui les substances nucléaires et les appareils à rayonnement ont été transférés
 - Numéro de permis du titulaire de permis à qui les substances nucléaires et les appareils à rayonnement ont été transférés
 - Preuve du transfert
 - Description ou diagramme de la zone déclassée
 - Critères de décontamination utilisés pour le déclassement
 - Résultats du contrôle radiologique, méthode et instruments utilisés pour le contrôle
 - Résultats du contrôle radiologique exprimés en Bq/cm² (démontrer comment les CPM ou CPS sont convertis en Bq/cm²)
 - Efficacité de détection de l'instrument utilisé pour contrôler les substances nucléaires
 - Confirmation que les panneaux de mise en garde contre les rayonnements ont été enlevés
- Présenter une demande de révocation une fois que le rapport de déclassement est accepté par la CCSN, s'il y a lieu
http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/dispos_f.pdf
- Libération de la zone autorisée du contrôle réglementaire
- Maintenir les dossiers de déclassement pendant une période d'un an après l'expiration du permis